



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Département d'Histoire générale  
Unité d'histoire contemporaine  
Rue Saint-Ours 5, CH-1211 Genève 4  
Adresse postale : Uni-Bastions, CH-1211  
Genève 4

& l'Institut d'histoire économique Paul Bairoch  
Faculté des sciences de la société, Uni Mail  
40, bd du Pont d'Arve  
1211 Genève 4

# Aide-mémoire sur le projet de recherche en Histoire internationale

dans le cadre du programme

du Baccalauréat universitaire en relations internationales

Septembre 2014

Préparé pour la discipline Histoire par:  
Matthias Schulz, po, Département d'histoire générale  
Tél. 022.3797031; Courriel : [matthias.schulz@unige.ch](mailto:matthias.schulz@unige.ch)

en coopération avec Mary O'Sullivan, po,  
Institut d'Histoire économique Paul Bairoch, Tél. 022-3798200 [Mary.Osullivan@unige.ch](mailto:Mary.Osullivan@unige.ch),  
et Sébastien Farré, ma, Aline Helg, po, Sandrine Kott, po, du Département d'histoire générale  
(Lettres)

## Table des matières

Introduction	3
I. S'inscrire et rendre le projet de recherche	3
II. Objectifs et exigences	3
III. Le choix du sujet	3
IV. Encadrement	3
1. Choisir la <i>spécialisation</i> en Histoire ainsi que le cours et le séminaire pour préparer le projet de recherche	4
2. Choisir l'enseignantE pour l'encadrement individuel du projet	5
V. Comment préparer et réaliser le projet de recherche	6
1. Définir le sujet et développer une problématique	6
2. Planifier son travail	7
3. Préparer une bibliographie	7
4. Définir l'approche	8
5. Dépouiller, analyser et structurer le matériel	9
6. Rédiger le travail	10
VI. Structure et contenu d'un travail de recherche en Histoire internationale	10
VII. Le style d'écriture académique en français	13
VIII. Le plagiat	13
IX. Evaluation	14
X. Pour en savoir plus	14
Annexe : Bibliographie des sources pour l'Histoire internationale	15
1. Politique étrangère des Etats	15
2. Organisations internationales et leurs prédécesseurs	16
3. Histoire de quelques organisations non-gouvernementales	18
4. Histoire économique, financière et du développement	23
5. Collections des traités et conventions internationaux	24

## Introduction

Cet aide-mémoire contient des informations pratiques et méthodologiques concernant le projet de recherche en Histoire internationale dans le cadre du Baccalauréat universitaire en relations internationales.

### I. S'inscrire et rendre le projet de recherche

Il faut s'inscrire officiellement au projet de recherche sur le site <http://portail.unige.ch> selon les délais d'inscription aux enseignements, soit au semestre d'automne soit au semestre de printemps, conformément au calendrier académique du Global Studies Institute (ci-après GSI). Pour plus d'information technique concernant l'inscription au projet de recherche, veuillez vous référer au document « Principes généraux et modalités d'inscription aux projets de recherche en BARI année académique 2014-2015 ».

Le **projet de recherche en Histoire doit être rendu en deux exemplaires reliés ainsi que sous forme numérisée** (en tant que document word ou pdf) pour la session choisie, dans le délai fixé par l'enseignant qui dirige le projet de recherche. Chaque enseignant a une boîte à lettres dans son Département où on peut mettre les exemplaires reliés ; alternativement on peut les envoyer par courrier à l'adresse professionnelle de l'enseignant.

### II. Objectifs et exigences

Le projet de recherche en Histoire internationale sert à approfondir des connaissances méthodologiques de recherche historique et à les appliquer de façon exemplaire en analysant une problématique spécifique de l'histoire internationale. Il aboutit à un travail écrit qui doit refléter l'aptitude de l'étudiantE à offrir une contribution bien structurée, claire et convaincante sur son sujet, basée sur les connaissances offertes par la recherche historique, et utilisant, si possible, un petit corpus des sources. Le travail doit comprendre 25 pages ou 10.000 mots environ (interligne 2, police Times Roman 12) et présenter une structure conforme aux usages scientifiques en Histoire.

Un minimum de 30 crédits en Histoire internationale est préalablement requis à l'inscription au projet de recherche en Histoire.

### III. Le choix du sujet

En choisissant le sujet du projet de recherche, l'étudiantE prend en compte ses compétences analytiques et linguistiques, la pertinence du sujet par rapport à l'histoire internationale ainsi que le conseil des enseignants impliqués. Il est indispensable que le projet soit réaliste et faisable avec les sources et la littérature disponibles sur place ; le prêt inter-bibliothèque ne pouvant pallier que quelques lacunes marginales. Il est déconseillé de choisir un sujet trop vaste ou un thème qui exigerait un séjour dans des archives, car cela nécessiterait une période de recherche plus étendue que prévue.

Dans tous les cas, le choix définitif du sujet doit être formellement approuvé par le/la enseignantE choisiE pour l'encadrement du projet avant que l'étudiantE n'entame son élaboration.

#### IV. Encadrement

Dans la discipline d'Histoire les étudiants sont bénéficiaires d'un *encadrement approfondi* pour le projet de recherche qui comprend, premièrement, certains cours et séminaires servant à l'initiation des étudiants à la recherche historique, et, deuxièmement, l'encadrement individuel par un-e professeur-e dans la préparation et l'exécution du projet de recherche.

##### 1. Choisir la *spécialisation* en Histoire ainsi que le cours et le séminaire pour préparer le projet de recherche

En ce qui concerne le choix du cours et du séminaire servant de base au projet de recherche, l'étudiantE doit choisir le domaine de spécialisation dans lequel il/elle veut exécuter le projet de recherche, puisqu'il y a deux Départements d'Histoire qui contribuent au programme du BARI et à l'encadrement :

- a) Le Département d'Histoire générale pour des spécialisations dans l'histoire des relations entre Etats, du multilatéralisme et des organisations internationales, l'internationalisme dans toutes ses manifestations y compris l'histoire du pacifisme, de l'action humanitaire, du mouvement écologique et des droits de l'homme, histoire des idéologies, de la diplomatie culturelle et de la philanthropie internationale, des services secrètes, ainsi que l'histoire de certains pays et régions du monde (la Suisse, l'Europe, les deux Amériques, Russie, Amérique latine et du nord), l'histoire des images de l'autre, l'histoire du nationalisme, du colonialisme et des Empires ;
- b) L'Institut d'histoire économique Paul Bairoch pour des spécialisations dans l'histoire des banques et des banques centrales, les politiques économiques et monétaires, des relations commerciales et financières, l'histoire du développement, des entreprises multinationales ainsi que l'histoire des migrations. La politique sociale est offerte dans les deux départements.

Les étudiants souhaitant préparer leur projet de recherche en histoire économique le réalisent dans le cadre du cours "Histoire économique internationale" (J2H017) et de son "Séminaire d'Histoire économique internationale" (J2H018) ou dans un autre cours/séminaire à choix en histoire économique après accord du processeur concerné.

Les étudiants souhaitant préparer leur projet de recherche en histoire internationale participent aux cours "Histoire transnationale des 19e et 20e siècles" (J2H041) ainsi que son séminaire (J2H045) et/ou au cours "Diplomatie multilatérale et organisations internationales" (J2H042) ainsi que son séminaire (J2H046) pour acquérir un savoir commun et perfectionner leurs aptitudes méthodologiques. Il leur est conseillé de faire leur projet de recherche en lien direct avec un de ces enseignements, mais ils peuvent également le préparer en lien avec un autre cours à choix en histoire générale, après accord du professeur concerné.

## 2. Choisir l'enseignantE pour l'encadrement individuel du projet

Dans une deuxième étape, l'étudiantE choisit un enseignantE pour l'encadrement individuel du projet de recherche en prenant compte de ses intérêts et de la spécialisation de la faculté concernée. Il est possible que l'étudiantE choisisse le sujet ainsi que l'enseignantE en connexion avec le cours et séminaire (déjà) au cours du semestre avant l'exécution du projet de recherche. Dans tous les cas, elle/il doit commencer avec la phase exploratoire du projet au plus tard au cours de la première semaine du semestre dans lequel l'exécution est prévue. Sont disponibles pour l'encadrement du projet de recherche en Histoire internationale les professeurs et les maîtres-assistants suivants :

En *Histoire générale* et à la *Faculté des lettres* :

Christoph Conrad	Europe, histoire sociale, état providence, nationalismes, histoire transnationale	Christoph.Conrad@unige.ch	022 379 70 28
Aline Helg	Amérique latine et du nord, panaméricanisme, esclavage, traite d'esclaves, mouvements de libération	aline.helg@unige.ch	022-379.70.92
Irène Hermann-Palmieri	histoire suisse, histoire humanitaire, de la citoyenneté et de la démocratie	Irene.herrmann@unige.ch	022-379.70.93
Sandrine Kott	Nations et nationalisme en Europe, OIT et droits sociaux, histoire de l'Allemagne et de l'Europe centrale, histoire transnationale	sandrine.kott@unige.ch	022-379.70.91
Matthias Schulz	SdN et ONU, construction européenne, relations transatlantiques, résolution des conflits, histoire humanitaire et environnementale	matthias.schulz@unige.ch	022-379.70.88
Pierre-François Souyri	Histoire du Japon contemporaine et de l'Extrême Orient (Unité d'études asiatiques)	Pierre.Souyri@unige.ch	022-379.7238
Ludovic Tournès	Diplomatie culturelle, philanthropie internationale, coopération et réseaux scientifiques, relations transatlantiques, Etats-Unis et mondialisation, histoire du Jazz	ludovic.tournes@unige.ch	022-379.79.18

Marie-Luce Desgrand-champs*	Histoire de l'humanitaire et de l'Afrique	marie-luce.desgrandchamps@unige.ch	022-379.7080
Hussein D. Alkhazragi *	Histoire du Moyen Orient et du monde arabe	Hussein.alkhazragi@unige.ch	022-379.7080
Nicolas Stenger*	Histoire intellectuelle de la construction européenne	Nicolas.Stenger@unige.ch	022-379.7082
Ozcan Yilmaz*	Histoire du nationalisme et du Proche Orient	Ozcan.Yilmaz@unige.ch	022-379.7094

En *Histoire économique* :

NOM	Spécialisation	Courriel	Téléphone
Sylvie Burgnard	Histoire sociale, Genre et histoire	Sylvie.Burgnard@unige.ch	022 379 89 22

Christoph Farquet

Olivier Feiertag	Histoire financière, bancaire et de la politique monétaire	olivier.feiertag@unige.ch	022 379 82 01
------------------	--	---------------------------	---------------

Juan Flores	Crises bancaires et dette gouvernementale	Juan.Flores@unige.ch	022 379 99 13
-------------	---	----------------------	---------------

Hervé Joly

Mathieu Leimgruber	Social policy, insurance history, transnational economic expertise, OECD	matthieu.leimgruber@unige.ch	022 379 82 01
--------------------	--	------------------------------	---------------

Michel Oris	Démographie historique	michel.oris@unige.ch	022 379 81 95
-------------	------------------------	----------------------	---------------

Mary O'Sullivan	Histoire des entreprises, histoire financière, histoire industrielle, politique économique internationale	mary.osullivan@unige.ch	022 379 82 00
-----------------	---	-------------------------	---------------

Jean Rochat

\* Peuvent encadrer un projet de recherche avec approbation et sous responsabilité du prof. Schulz

## V. Comment préparer et exécuter le projet de recherche ?

### 1. Définir le sujet et développer une problématique

Le projet de recherche nécessite d'abord l'identification par l'étudiantE d'un sujet historique qui l'intéresse et qui soulève un problème d'interprétation – par exemple parce que les interprétations disponibles restent contradictoires, ou parce que des nouvelles sources ont récemment renouvelé le sujet. Il est nécessaire de décider de la perspective à partir de laquelle il sera possible d'apporter une interprétation intéressante sur le sujet. C'est pourquoi, une fois le sujet défini, l'étudiantE

commence à formuler une problématique. Celle-ci ne doit pas seulement servir de point de départ mais aussi de fil conducteur du travail. La problématique ne consiste pas d'une simple question factuelle, mais d'une question qui sert à comprendre et expliquer un sujet et des tensions sous-jacents. Elle mène à une hypothèse qui est soit validée, soit réfutée dans le travail car la recherche historique sert à la construction d'un argument scientifique, pas à une simple énumération de faits.

Si vous avez des difficultés à développer une question ou une hypothèse, consultez l'enseignantE encadrant le projet de recherche.

## 2. Planifier son travail

Pour faciliter la réalisation d'un projet de recherche, l'étudiantE doit commencer par dresser un plan pour organiser et réaliser les travaux nécessaires selon des délais fixés. Il/elle doit régulièrement informer l'enseignantE sur le progrès accompli. Le plan doit être approuvé par l'enseignantE et doit comprendre certaines étapes. Par exemple, :

- première semaine semestrielle: présenter et discuter avec l'enseignantE une bibliographie provisoire préparée par l'étudiantE
- deuxième semaine : phase exploratoire terminée, littérature et sources réunies et cadre de l'analyse bien défini ;
- troisième semaine : présenter et discuter une ébauche/structure détaillée du travail, après accord de l'enseignantE, commencer l'exécution du projet
- sixième semaine : rapport sur le progrès de l'exécution de la recherche et des problèmes éventuels
- dixième semaine : présenter une version provisoire du travail à l'enseignantE, ensuite parfaire le contenu, l'argumentation, le style, l'orthographe en prenant compte des conseils de l'enseignantE
- treizième semaine : rendre la version finale et corrigée du travail

## 3. Préparer une bibliographie

Quand l'étudiantE a défini provisoirement son sujet, il lui faut déterminer l'état de la recherche pertinente sur le sujet, d'identifier des lacunes dans les connaissances existantes et de trouver des sources qui peuvent répondre à la problématique posée. La recherche des sources est si cruciale pour l'historienNE qu'il existe un terme propre pour cette procédure, « l'heuristique ». Les sources doivent contribuer à éclairer la problématique, si on ne trouve pas de telles sources il faut revenir à la définition du sujet et repenser la question à la lumière des sources.

Après avoir répertorié la littérature et les sources, il est nécessaire de préparer une bibliographie, c'est-à-dire une liste des documents et des travaux qu'on veut consulter pour explorer l'état de recherche sur le sujet. Pour commencer cette recherche, les catalogues suivants des bibliothèques sont utiles :

Sites de bibliothèques utiles :

- a) Réseau des bibliothèques genevoises <http://www.unige.ch/biblio/index.html>, site principal de recherche : <http://opac.ge.ch/gateway>

- b) Pour des bases de données comme « Historical abstracts » ou « JSTOR », qui aident à trouver des articles pertinents, veuillez consulter (par le biais de la Bibliothèque de Genève) le Répertoire des bases de données et ouvrages de référence en ligne : <http://www.unige.ch/biblio/chercher/bddic.html>
- c) Pour consulter directement quelques périodiques – une liste de périodiques pertinents suit plus bas – voir (par le biais de la Bibliothèque de Genève) le Répertoire des périodiques électroniques : <http://atoz.ebsco.com/titles.asp?id=4390&sid=42593282&TabID=2>

Les bibliothèques suivantes sont particulièrement utiles pour l'établissement d'une bibliographie en Histoire internationale :

- a) Bibliothèque d'histoire générale, Uni-Bastions, Aile Jura, sous-sol, 5, rue De-Candolle ;
- b) Bibliothèque des Sciences économiques et sociales (SES), Uni-Mail, 40, bd du Pont-d'Arve ;
- c) Bibliothèque de l'Institut de hautes études internationales et du développement (ancien HEI), 16, ch. de la Voie-Creuse ;
- d) ainsi que de nombreuses bibliothèques spécialisées des organisations internationales à Genève ; une liste des bibliothèques spécialisées des organisations internationales à Genève se trouve sur le site suivant : [http://www.biblio-geneve.ch/repertoire/recherche\\_biblio.php?index=G](http://www.biblio-geneve.ch/repertoire/recherche_biblio.php?index=G).

La bibliographie doit suivre strictement les usages établis en Histoire (voir chapitre IV., Bibliographie). Mise à part la connaissance de l'état des recherches sur son sujet, le but de la phase exploratoire consiste aussi à sélectionner les œuvres les plus pertinentes sur la base de leur table des matières, de l'index, et d'une lecture rapide.

#### 4. Définir l'approche

La définition de l'approche - ou du cadre de l'analyse - est aussi importante en Histoire que dans d'autres disciplines. Il est indispensable de limiter d'abord la période et la thématique qu'on veut étudier, car le temps disponible pour le projet de recherche est limité.

Deuxièmement, il faut trancher la question suivante : le projet de recherche en Histoire va-t-il se borner à un travail de réflexion critique sur l'état de la recherche – ce qui demande de l'auteur de comparer des opinions et des arguments trouvés dans la littérature et d'en évaluer la pertinence – ; ou est-ce que le travail sera basé essentiellement sur l'interprétation de sources ?

L'interprétation de sources étant *l'essence* de la méthode historique, la plupart des travaux de recherche comprend le dépouillement et l'analyse des sources. Dans le processus d'interprétation, il faut prendre en considération que la « qualité » des sources diffère selon l'auteur (de la source), ses intérêts dans une situation historique donnée, sa position sur une problématique et le destinataire de son texte. Il faut souvent nuancer la question en fonction de la qualité et de la nature des sources disponibles.

Troisièmement, l'Histoire s'ouvre de plus en plus aux nouvelles réflexions théoriques. L'arrivée de « nouveaux » phénomènes comme l'intégration européenne, la mondialisation ou l'internationalisme culturel et le fait que nous posons de nouvelles questions aux sources nécessitent en effet de nouvelles approches méthodologiques et théoriques. Or, dans l'histoire des



relations internationales, quelques théorèmes de base ont déjà été proposés il y a longtemps, notamment par les historiens français Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle.<sup>1</sup> Ils exposent que, dans l'histoire des relations entre les nations et leurs gouvernements, le rôle des acteurs individuels reste toujours très important, ce qui souligne l'importance des personnalités, des caractères et de leur *Weltanschauung*. Mais il faut aussi considérer la différence des systèmes politiques et sociaux des Etats qui peuvent limiter la marge de manœuvre des individus en politique étrangère. De plus, il faut prendre en compte les « forces profondes » (intérêts économiques ou financiers, mentalités et courants intellectuels des sociétés comme le nationalisme ou le pacifisme, mais aussi les données structurelles comme la démographie, la géographie, la nation, la technologie etc.) souvent implicites mais pas nécessairement mentionnées d'une façon directe dans les sources.

Quatrièmement, l'histoire internationale englobe aussi les relations entre économies et sociétés et les phénomènes qui y sont attachés. Ceci comprend notamment les transferts interculturels, y compris technologiques, les mouvements de capitaux, et plus généralement l'essor des mouvements qu'on appelle « transnationaux » ainsi que la perception de « l'autre » moyennant les médias et l'opinion publique. Toutes ces nouvelles « perspectives » nécessitent aussi des réflexions profondes sur l'approche méthodologique et théorique.

Enfin, la décision préalable de se laisser influencer par une théorie classique, par exemple en se concentrant – d'après le modèle d'interprétation « réaliste » ou « néo-réaliste » – sur les relations du pouvoir et les « intérêts » supposés des Etats exclut à priori la découverte des autres dimensions de l'histoire comme l'influence des valeurs culturelles et religieuses, des idées normatives ou du droit international. C'est pourquoi une plus grande ouverture aux nouveaux débats théoriques sur le « constructivisme » ou la « théorie de la paix démocratique » par exemple peut aussi élargir la perspective de l'interprétation et mener à de nouveaux résultats.

## 5. Dépouiller, analyser et structurer le matériel

La lecture approfondie du matériel commence avec un ou deux textes plus généraux auxquels suivent, dans une deuxième étape, les textes plus spécialisés et, dans une troisième étape des sources. Au cours de chaque étape l'étudiant prépare des notes contenant des informations utiles ou des citations clés ainsi que des synthèses brèves en utilisant ses propres mots. Lors de la préparation de telles notes il est essentiel – encore plus en Histoire que dans les autres sciences – de noter précisément la provenance d'une citation (avec le ou les numéros de page) ainsi que, en général, de chaque idée empruntée à un autre auteur, afin que des informations bibliographiques correctes puisse être données dans les annotations du travail de recherche. Etant donné qu'une « bonne partie de son information [pro]vient des autres », un auteur doit garder « les traces de ses lectures, dès le départ ».<sup>2</sup> Le lecteur doit pouvoir distinguer entre

- a) « citations » qui doivent être mises entre guillemets,
- b) des idées empruntées d'un autre auteur mais reformulées en termes propres,
- c) et les idées propres de l'étudiant.

---

<sup>1</sup> Voir pour le paragraphe suivant : Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, Introduction à l'histoire des relations internationales, 4<sup>e</sup> édition, Paris : Armand Colin, 1991, notamment p. 5-272 pour les « forces profondes » et p. 283-354 pour le rôle de « l'homme d'Etat ».

<sup>2</sup> Citation, European University Institute (Florence), Comment écrire un rapport en français ? ou comment écrire un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours ? Consultée le 25 août 2007 sur : <http://www.eui.eu/ecire/index.htm>.

Pour rédiger un travail historique, on commence par structurer thématiquement ou chronologiquement ses notes. Après réflexion on peut orienter progressivement les notes selon certaines idées maîtresses, qui servent de base aux chapitres et sous-chapitres du travail écrit.

Enfin, il faut développer une table des matières ainsi qu'une esquisse de l'argumentation qui pourront être présentées à l'enseignant avant de commencer la rédaction du travail.

## **6. Rédiger le travail**

Une fois que la table des matières et une esquisse de l'argumentation sont établies et que l'étudiantE maîtrise la problématique, l'étudiantE commence avec la rédaction. Idéalement il reste à ce moment-là encore suffisamment de temps, pour une nouvelle phase de réflexion, pour identifier et pallier d'éventuelles lacunes ainsi que pour la correction. C'est pourquoi il est important de se tenir au plan de travail (ci-dessus).

Un travail historique sert à élargir les connaissances, soit en faisant comprendre, soit en expliquant une problématique en Histoire, soit en faisant les deux. Il ne suffit plus de « raconter » l'histoire, il faut l'analyser. C'est pourquoi la structuration logique de la pensée et le développement de l'argument sont cruciaux pour la qualité du travail. Pour comprendre et faire comprendre au lecteur une problématique historique, on cherche à saisir la réflexion, les motivations, les intentions des acteurs contemporains moyennant notamment l'interprétation des sources. Pour expliquer au lecteur une problématique, on analyse notamment le rôle des facteurs structurels, des processus de transformation et des pratiques d'interaction. La combinaison des deux approches domine dans la pratique historique actuelle.

## **VI. Structure, contenu et forme scientifique d'un travail de recherche en Histoire internationale**

Le travail de recherche commence avec une page-titre comprenant le titre (et sous-titre) du travail, le nom et l'adresse de l'auteur, une mention du programme (BARI), de la discipline (Histoire internationale) et du titre du séminaire dans le cadre duquel le travail est effectué, ainsi que le nom de l'enseignantE encadrant le travail et la date à laquelle le travail a été rendu. La deuxième page consiste en une table des matières. Un travail en Histoire est typiquement composé des parties suivantes :

Introduction (1 page)

(Définition du sujet et de la problématique)

I. Approche ou Cadre de l'analyse (1-2 pages)

1. Choix des méthodes, de la perspective, de l'approche théorique
2. Choix des sources

II. Analyse, soit chronologique, soit thématique (20-22 pages)

1. Aspect
2. Aspect
  - a) sous-aspect
  - b) sous-aspect
3. Aspect etc.

Conclusion (2 pages)  
(Résultats, signification plus générale)

Bibliographie

1. Sources
2. Travaux

(Annexe ; documents, cartes etc.)

Structure et contenu

L'introduction d'un travail de recherche en Histoire sert, premièrement, à exposer la problématique, ou la lacune que l'on cherche à combler, à travers la formulation d'une question à laquelle on ne trouve pas de réponse, pas de réponse suffisante ou des réponses contradictoires dans la littérature. On peut aussi formuler dans l'introduction une hypothèse qui reste à vérifier - ou à rejeter - dans l'analyse.

Dans le cadre de l'analyse, on développe et présente l'approche méthodologique et théorique du sujet. L'approche méthodologique et théorique doit être choisie et développée en fonction de la question posée. Pour répondre de manière adéquate à la question posée, il est nécessaire d'identifier et de présenter brièvement dans l'introduction les sources (documents d'origine de l'époque étudiée, y compris par exemple des discours, des protocoles de séances, des lettres, des journaux personnels, des autobiographies, périodiques, statistiques, articles, illustrations, photos) qui peuvent servir de base au développement d'un argument. De plus, l'approche méthodologique peut consister en une comparaison de la littérature, par exemple. Pour plus d'informations, revoir chapitre III. 4 (voir plus haut).

Dans l'analyse – et non pas la narration – qui forme la partie principale d'un travail de recherche en Histoire, la question ou l'hypothèse doit être suivie de près, à partir de plusieurs angles, ou en plusieurs étapes. Il ne suffit pas de décrire « comment cela s'est passé ». Il faut plutôt établir les causes, les caractéristiques et les conséquences d'une situation ou d'un processus historique. C'est pourquoi l'analyse est structurée chronologiquement ou thématiquement en sous-chapitres en fonction de la problématique et de l'approche choisie. Mais il faut surtout éviter un mélange mal coordonné des deux structures qui risque d'entraîner des répétitions et de la confusion.

Par exemple, un travail intitulé provisoirement « La France et le plan Schuman » – un sujet déjà bien connu grâce aux recherches existantes – peut être analysé des deux manières suivantes :

- chronologique :

1. Le changement de la politique allemande de la France en 1948
2. Le rôle de Jean Monnet dans la préparation de l'initiative
3. Pourquoi Robert Schuman accepte-t-il la responsabilité politique ?
  - a) Identité et conception politique de Schuman
  - b) La pression américaine
  - c) La situation interne
4. La préparation diplomatique de l'initiative du 9 Mai

## 5. L'écho dans la presse française et dans les milieux politiques

ou

- thématique :

- a) Les enjeux économiques : l'industrie lourde face au plan Schuman
- b) Les enjeux politiques : les « intérêts nationaux » et les milieux dirigeants
- c) Quelle conception française pour la Communauté européenne du charbon et de l'acier ?

Ces structures répondent évidemment à différentes questions posées et mènent à des connaissances et des conclusions différentes. C'est pourquoi on se doit de choisir des sources variées et de définir l'approche différemment. Beaucoup dépend donc de la question, du cadre de l'analyse et de la structure choisie. De plus, plus un thème est déjà connu, plus il importe de bien délimiter l'horizon de la recherche et d'éviter de poser des questions trop vastes ou trop complexes.

L'analyse historique se fait sur la base des sources auxquelles on soumet la question (problématique). Or, on ne va pas nécessairement trouver une réponse directe dans les sources. Il faut donc les interpréter, les comparer, les vérifier, tenir compte du rôle des acteurs divers, des forces profondes – nationalisme, pacifisme, intérêts économiques, le poids d'un pays – ainsi que de la nature publique ou secrète des documents. Enfin, il faut construire pierre après pierre afin d'arriver à des conclusions convaincantes. Il faut surtout lire les sources en confrontant les interprétations offertes dans la littérature. Avant de réfuter ou de nuancer ces interprétations, il est nécessaire de développer une argumentation solidement étayée.

Toutefois, l'analyse historique peut aussi se faire moyennant une discussion critique de la littérature, si une telle approche est bien justifiée : ceci peut être le cas quand une véritable controverse s'est déclenchée sur un sujet ou quand les interprétations sont nettement contradictoires.

La conclusion sert à contextualiser les résultats de l'analyse dans le cadre de la discussion scientifique existante et à mettre en relief les nouvelles connaissances acquises par l'analyse.

La forme scientifique

Dans les travaux historiques, les annotations sont normalement placées en bas de page, et non pas à la fin du travail. Elles doivent comprendre toutes les données qui sont nécessaires pour retrouver une source ou un travail, y compris la page (ou les pages) de l'œuvre citée ou dépouillée, ou le nom du site et la date de la visite d'un site internet. La règle suivante doit être observée : « Give credit where credit is due », c'est-à-dire on donne une référence quand on emprunte une idée, quand on cite et quand on dépouille des informations spécifiques recherchées ou établies par un autre auteur. Car pour développer des idées nouvelles, nous avons besoin de nous appuyer sur les idées déjà formulées et les connaissances établies par autrui.

La bibliographie englobe toutes les sources et travaux utilisés pour le projet de recherche, y compris les sources sur internet. Les données bibliographiques suivantes doivent figurer sur la bibliographie :

- d'abord les sources et documents primaires, ensuite la littérature secondaire ;
- pour chaque monographie : le nom et prénom de l'auteur, le titre et sous-titre, lieu, maison d'édition, année ;<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Binoch, Jacques, Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours, Paris : Masson/Armand Colin, 1996.

- pour chaque œuvre dirigée : le titre et sous-titre, dirigée par prénom(s) et nom(s), lieu, maison d'édition, année ;<sup>4</sup>
- pour chaque article paru dans un périodique: nom et prénom de l'auteur, titre et sous-titre, dans : titre du périodique, volume/numéro (année), pages ;<sup>5</sup>
- pour chaque article paru dans un œuvre dirigée, nom et prénom de l'auteur, titre et sous-titre, dans : titre et sous-titre, dirigé par prénom(s) et nom(s), lieu, maison d'édition, année, pages ;<sup>6</sup>
- pour chaque article ou information trouvé sur l'Internet : auteur, titre, périodique ou le nom de l'auteur/institution qui entretient le site, date et heure de la visite, adresse complète ;<sup>7</sup>.

L'annexe n'est pas une composante obligatoire d'un travail rendu. Elle peut contenir des documents originaux, des cartes, des graphes, ou des illustrations utiles à la compréhension de l'information rendue.

## VII. Le style d'écriture académique en français

La langue utilisée doit être claire, précise et compréhensible. Commencez un nouveau paragraphe quand vous présentez une nouvelle étape de l'argumentation. Pour la description des événements du passé on utilise les formes du passé (passé simple, imparfait ; très rarement on trouve aussi le présent), pour l'analyse d'une source le présent. On peut citer des sources pour illustrer son argumentation. On peut aussi citer d'autres auteurs comme « autorités » scientifiques si on considère la citation essentielle ; bien entendu, chaque citation doit être placée entre guillemets et accompagnée d'une référence. Mais il est recommandé de choisir, si possible, ses propres mots pour développer ses propres idées, sa propre argumentation et présentation.<sup>8</sup>

Le projet de recherche en histoire économique internationale pourra être rédigé en français ou en anglais.

## VIII. Le plagiat

Le plagiat, c'est-à-dire la reprise d'un texte formulé par autrui sans mettre les guillemets pour signaler la citation et sans mettre une référence correcte en bas de page, est strictement interdit et déshonore son auteur. Il peut mener à une enquête universitaire et à l'exclusion de l'Université. Si vous ne savez pas qu'est un plagiat, demandez à votre professeurE.

---

<sup>4</sup> Culture and International History, éd. par Jessica C.E. Gienow-Hecht et Frank Schumacher, New York, Oxford: Berghahn, 2004.

<sup>5</sup> Durand, Pierre-Michel, Leçons congolaises. L'ONUC (1960-1964) ou « la plus grande des opérations » : un contre-modèle ?, in : Relations internationales no. 127 (2006), p. 53-70.

<sup>6</sup> Peter Krüger, Europäische Identität und Europapolitik in den Anfängen der Bundesrepublik, in : Die Bundesrepublik Deutschland und die Europäische Einigung 1949-2000: Politische Akteure, gesellschaftliche Kräfte und internationale Erfahrungen, édité par Mareike König et Matthias Schulz, Stuttgart: Steiner, 2004, p. 273-286.

<sup>7</sup> Voir annotation 2 dans l'aide-mémoire.

<sup>8</sup> Pour plus d'informations sur le style d'écriture académique en français, voir European University Institute (Florence), Comment écrire un rapport en français ? ou comment écrire un mémoire, un projet de recherche, une activité de recherche en cours ? Consultée le 25 août 2007 sur : <http://www.eui.eu/ecrire/index.htm>.

## IX. Evaluation

L'enseignantE évalue le travail sur la base des aspects suivants, qui peuvent être variés en fonction de la thématique et des critères plus ponctuels :

### a) Forme :

- la conformité du travail à la bonne forme scientifique et aux usages scientifiques en Histoire, en particulier l'exactitude des citations et des références (notes en base de page), il faut aussi des références aux « idées empruntées » d'autres auteurs ;
- la clarté et la logique de la structure choisie,
- la cohérence de la méthode et du cadre de l'analyse par rapport à la question choisie ;

### b) Contenu :

- les connaissances de l'étudiant sur l'état de recherche,
- l'exactitude des assertions faites sur les acteurs, structures et événements étudiés,
- le développement de l'argumentation,
- les liens logiques entre les chapitres et les paragraphes,
- la capacité de l'étudiant à analyser son sujet avec une distance critique,
- le degré d'originalité que l'étudiant apporte au sujet étudié,
- et, étroitement lié au dernier point, l'utilisation éventuelle des sources publiées ou des sources d'archives ;

### c) Langue :

- la langue, c'est-à-dire le style, la clarté de l'expression, la bonne logique des liens entre les phrases, et les transitions entre les paragraphes, l'exactitude de la grammaire et de l'orthographe.

## X. Pour en savoir plus

Veillez consulter l'enseignant qui encadre le projet de recherche ou, pour plus d'informations théoriques et techniques, veuillez consulter quelques manuels généraux concernant la rédaction d'un projet de recherche (tout en tenant compte du fait que les méthodes historiques doivent figurer parmi les spécificités du pdr en Histoire), par exemple :

BEAUD, M., *L'Art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1998, 179 p.

BÜNTING, K-D., BITTERLICH, A., POSPIECH, U., *Schreiben im Studium*, Berlin, Cornelsen Verlag Scriptor, 1999, 287 p.

FRAGNIERE, J-P., *Comment réussir un mémoire*, Paris, Dunod, 1996, 117 p.

LE BRAS, F., *Les Règles d'or pour rédiger un rapport, un mémoire, une thèse*, Allier, Marabout, 1993, 179 p.

PECK MACDONALD, S., *Professional Academic Writing in the Humanities and Social Sciences*. Carbondale and Edwardsville, Southern Illinois University Press, 1994.

REICHLER-BEGUÉLIN, M-J., DENERVAUD, M., JESPERSEN, J., *Écrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'écrit*, Paris, Delachaux & Niestlé, 1989.

ROUVERYRAN, J-C., *Mémoires et thèses*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1994, 197 p.

## Annexe : Bibliographie des sources pour l'Histoire internationale

Suit une sélection de sources gouvernementales, des organisations internationales et de l'histoire économique, financière et sociale pouvant aider à trouver et définir le sujet du projet de recherche.

### 1. Politique étrangère des états

*A Decade of American Foreign Policy: Basic Documents 1941-1949*, Washington D.C., Department of State, 1985 (1950).

*Agreements of the People's Republic of China, 1949-1967*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1968; vol. 2: 1966-1980; New York, Praeger, 1981.

*Akten der Reichskanzlei: Regierung Hitler, 1933-38, 1939-1945*, Boppard, Boldt, 1983-.

*Akten der Reichskanzlei: Weimarer Republik*, 23 Bde, Boppard, Boldt, 1971-1990.

*Akten zur auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland, (1949-53, 1963-)*, München, R. Oldenburg, 1989-.

*Akten zur deutschen auswärtigen Politik, 1918-1945*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1950-.

*American Foreign Policy: Basic Documents (années div.)*, Washington D.C., U.S. Government Printing Office, 1957-.

Base Choiseul (1500-1915), <[www.smae.diplomatie.gouv.fr.choiseul](http://www.smae.diplomatie.gouv.fr.choiseul)>.

*British documents on foreign affairs : reports and papers from the Foreign Office confidential print*, Part I: mid-19<sup>th</sup>-Century to 1914; Part II: 1914-1939, Part III: 1939-1945, Part IV: 1946-1950, Part V: 1915-, Frederick, MD, 1983-.

*British Documents on the Origins of War, 1898-1914*, London, His majesty's stationery office, 1926-1954.

*British Foreign State Papers (1812-1934)*, 138 vol., London 1820-.

*China Documents Annual (1989-)*, Gulf Breeze, Academic International Press, 1992.

*Chinese Communist Foreign Policy and the Cold War in Asia (1944-1950)*, Chicago, Imprint Publ., 1996.

*Chinese Politics: Documents and Analyses (1958-1976)*, Columbia, 1986.

*Classified Chinese Communist Documents: A Selection (1966-1976)*, Taipei, Institute of International Relations, 1978.

*Déclarations françaises de la politique étrangère depuis 1990*, <[www.doc.diplomatie.fr](http://www.doc.diplomatie.fr)>.

*Die Grosse Politik der europäischen Kabinette. Sammlung der Diplomatischen Akten des Auswärtigen Amtes*, 40 vol., Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, 1922-1927.

*Digital Security Archive, 1945-*, Washington: <<http://nsarchive.chadwyck.com>>

*Documents diplomatiques (1860-1939)*, Paris, 1861-1939.

*Documents diplomatiques français (1871-)*, Paris 1929-.

*Documents Diplomatiques Suisses*, <<http://www.dodis.ch>>.

*Documents officiels/Documents d'actualité internationale (1962-2004)*, Paris 1963-2004.

*Documents on British Policy Overseas*, London, 1945.

*Documents on American Foreign Relations*, édité par *World Peace Foundation*, Boston 1939-, à partir de 1952 édité par *Council on Foreign Relations*, à partir de 1971 sous le titre: *American Foreign Relations: A Documentary Record*.

*Documents on British Foreign Policy 1919-1939*, London, Her Majesty's Stationery Office 1947-1986.

*Foreign Relations of the United States: Diplomatic Papers*, Washington D.C. 1861-.

*Foreign Rights and Interests in China (1876-1926)*, Baltimore 1927.

*Foundations of British Foreign Policy from Pitt (1792) to Salisbury (1902) or Documents, Old and New*, Cambridge, Cambridge Uni. Pr., 1938.

*Gallica, la bibliothèque numérotique*, Bibliothèque nationale de France, <http://gallica.bnf.fr/>.

*Kabinettsprotokolle der Bundesregierung*, Boppard, Boldt, 1982ff.

*Modern Chinese History Selected readings : a collection of extracts from various sources chosen to illustrate some of the chief phases of China's international relations during the past hundred years*, Shanghai, Commercial press, 1927.

*Politique étrangère de la France*, Paris, La Documentation française, 1994-.

*Recueil des traités concernant la guerre franco-allemande 1870-1873*, Paris 1873.

*The People's Republic of China (1949-1979): A documentary survey*, 5 vols., Wilmington, Scholarly Resources Inc., 1984.

*Trésors et secrets du Quai d'Orsay : Une histoire inédite de la diplomatie française (1496-1968)*, Paris, J.C. Lattès, 2001.

*V. K. Wellington Koo's Foreign Policy : some selected documents*, Shanghai, Kelly and Walsh, 1933.

## **2. Organisations internationales et leurs prédécesseurs**

Albrecht-Carrié, René, *The Concert of Europe*, London, Macmillan, 1968.

Aufricht, Hans, *Guide to League of Nations Publications: a bibliographical survey of the work of the League, 1920-1947*, New York, Columbia University Press, 1951.

*British documents on foreign affairs : reports and papers from the Foreign Office confidential print, Pt. II: From the First to the Second World War, Series I: The Paris Peace Conference of 1919; Ser. J: The League of Nations, 1918 - 1941*, éd., par: Peter J. Beck, [Frederick, Md.] : University Publications of America, c1992-c1995.

*Vol. 1: Britain and the League of Nations, 1918 - 1941 : attitudes and policy*

*Vol. 2: The League of Nations and its members, 1924 - 1939*

*Vol. 3: The question of disarmament, 1924 - 1931*

*Vol. 4: The question of disarmament, 1932 - 1933*

*Vol. 5: The question of disarmament, 1933 - 1934*

*Vol. 6: The question of disarmament, 1934 - 1938, and naval disarmament discussions, 1924 - 1936*

*Vol. 7: International disputes and the machinery of peace, 1924 - 1933*

*Vol. 8: International disputes and the machinery of peace, 1934 - 1941*

*Vol. 9: Legal and administrative questions, 1924 - 1939*

*Vol. 10: Mandates, minorities and economic and social questions at the League, 1925 - 1940*

*British documents on foreign affairs : reports and papers from the Foreign Office confidential print, Part III, Series L: World War II and general; Part IV: 1946-1950, Series M: International Organizations, Commonwealth Affairs, and general; Part V: 1951- (en cours), Series M: International Organizations, Commonwealth Affairs and General.*

*Die Leiche im Keller : Dokumente des Widerstands gegen Dr. Kurt Waldheim*, / éd. par Milo Dor, Wien, : Picus Verl., 1988.

*Documents of the United Nations Conference on International Organization, San Francisco, 1945*, 22 vol. . (index vol. 21-22), Buffalo, N.Y. : W.S. Hein, 1998..

*Encyclopaedia of the United Nations and international agreements*, 3e éd., 4 vol., New York ; London : Routledge, 2003, (3e éd.).2003.



- [Fifty] *50 years of the UN in political cartoons*, éd. par Ursula Müller ; Sabine Schmidtke, Zürich, : Varia Press AG, 1995.
- Gorman, Robert F., *Great debates at the United Nations: An encyclopedia of fifty key issues 1945-2000*, Westport [etc.], Greenwood Press, 2001.
- Guide to the archives of the League of Nations : 1919 — 1946*. éd. par / United Nations, [Library, Geneva], . - Geneva : United Nations, 1999.
- Hammarskjöld, Dag, *To speak for the world : speeches and statements*, éd. par . Selected, edited and introduced by Kai Falkman, Kai Feldman. Stockholm, Atlantis, 2005.
- In the service of peace and humanity : experiences of Scandinavians as UN International civil servants 1945 - 1995*, éd. par Hans Chr. Bjerg, Copenhagen, 1995.
- Index to resolutions of the Security Council (1946-1991)*, New York, United Nations, 1992.
- International Geneva Handbook: organization and activities of international institutions in Geneva*, (Centre for Research on International Organizations, mis à jour irrégulièrement).
- Key resolutions of the United Nations General Assembly, 1946 – 1996*, éd. par Dieter Rauschnig; Katja Wiesbrock; Martin Lailach. – Cambridge, Cambridge Univ. Press, 1997.
- Franz Knipping, Hans Mangoldt, Volker Rittberger, *Das System der Vereinten Nationen und seine Vorläufer/The United Nations System and its Predecessors*, 3 vol., Bern; Munich, Stämpfli; Beck, 1996.
- La Charte des Nations Unies: commentaire article par article*, sous la direction de Jean-Pierre Cot et Alain Pelet, 2 vol., Paris, Economica, 2005, (3 éd.).
- Letters on the League of Nations*, éd. par Raymond B. Fosdick, Princeton, Univ. Press, 1966, (Supplementary Volume to The Papers of Woodrow Wilson).
- Lie, Trygve, *Oslo - Moskva - London*, Oslo, Tiden, 1968.
- Narasimhan, C. V., *The United Nations at 50 : recollections*, Delhi, Konark Publ., 1996.
- Perez de Cuellar, Javier, *Pilgrimage for peace : a secretary-general's memoir*, New York, St. Martin's Press, 1997.
- Public papers of the Secretaries-General of the United Nations*, 8 vol., éd. par Andrew W. Cordier, New York, NY; London, Columbia Univ. Pr., 1969-,
- Vol. 1: Trygve Lie : 1946 - 1953, 1969
- Vol. 2: Dag Hammarskjöld : 1953 - 1956, 1972
- Vol. 3: Dag Hammarskjöld : 1956 - 1957, 1973
- Vol. 4: Dag Hammarskjöld : 1958 - 1960, 1974
- Vol. 5: Dag Hammarskjöld : 1960 - 1961, 1975
- Vol. 6: U Thant : 1961 - 1964, 1976
- Vol. 7: U Thant : 1965 - 1967, 1976
- Vol. 8: U Thant : 1968 - 1971, 1977
- Recueil des traités: traités et engagements internationaux enregistrés par le Secrétariat de la Société des Nations = Treaty Serie: treaties and international engagements registered with the Secretariat of the League of Nations*, vol. 1 (1920) - 205(1944/46), 9 vol. d'index, [Genève] : 1927-[1947].
- Resolutions and statements of the United Nations Security Council, 1946-1992: a thematic guide*, éd. par Karl Wellens, Dordrecht ; Boston [etc.] : M. Nijhoff, 1993.
- Société des Nations, *Journal officiel = Official journal*, 1920-1940, (contient les procès-verbaux du Conseil).
- Société des Nations, *Rapports annuel du Secrétaire général*, 1920-1944, 7 vol.
- Société des Nations, *Résumé mensuel des travaux*, 1921-1939.

- Taft papers on League of Nations*, éd. par Frank X. Gerrity, Athens; Ohio, Ohio Univ. Press, 2003. (=The collected works of William Howard Taft / David H. Burton, general ed ; Vol. 7).
- The Dumbarton Oaks conversations and the United Nations, 1944 - 1994* [selected papers from the Dumbarton Oaks Conference, 1944 - 1994, a gathering held 5 - 7 May 1994], éd. par Ernest R. May and Angeliki E. Laiou, Washington, DC, Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 1998.
- The Papers of Woodrow Wilson*, 69 vol., Princeton, N.J., Princeton University Press, 1966-94.
- The League of Nations*, éd. par Rith B. Henig, Edinburgh, Oliver & Boyd, 1973.
- The Papers of United Nations Secretary-General, Boutros Boutros-Ghali*, éd. par Charles Hill, 3 vol., New Haven, Yale Univ. Press, 2003.
- The United Nations and disarmament since 1945* / United Nations Centre for Disarmament Affairs, New York, United Nations, 1996.
- The United Nations and human rights : 1945 – 1995*, (with an introduction by Boutros Boutros-Ghali), New York, Department of Public Information, United Nations, 1995.
- The United Nations and Rwanda, 1993 – 1996*, (with an introduction by Boutros Boutros-Ghali), New York, Dept. of Public Information, United Nations, 1996.
- United Nations, *Treaty Collection Online* (à partir de 1920): <<http://untreaty.un.org>>.
- United Nations, *Système de diffusion électronique des documents* (=SEDOC) : <http://www.un.org/fr/documents/ods/ods.shtml> (officiel documents of Security Council, General Assembly, ECOSOC and other UN-organs)
- UN Chronicle (Chronique UN)*, à partir de 1961 (en français à partir de 1964), périodique trimestriel.
- UN fiftieth anniversary : 1945 – 1995*, [Senior ed. for special ed.: Christine B. Koerner. Contributors: Yuri Dudin ...], The Hague, Nijhoff, 1995.
- UNBISNET – base de données bibliographiques de l'ONU, < <http://unbisnet.un.org>>.
- United Nations Official Document System (ODS)*, (résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et sociale depuis 1946, documents du Conseil de Sécurité depuis 1975, autres documents depuis 1992) : <<http://documents.un.org>>.
- United Nations resolutions on Palestine and the Arab-Israeli conflict*, Vol. 1: 1947 - 1974, éd. par George J. Tomeh; Vol. 2 ; 1975 - 1981, éd. par Regina S. Sharif; Vol. 3: 1982 - 1986, éd. par Michael Simpson, Washington, D. C., Inst. for Palestine Studies, 1988.
- United Nations, Treaty Collection Online* (à partir de 1920): <<http://untreaty.un.org>>.
- United Nations Yearbook*, depuis 1946/47.
- Urquhart, Brian, *A life in peace and war*, New York, Norton, 1991.
- Waldheim, Kurt, *Der schwierigste Job der Welt*, Wien, Molden, 1978.
- Waldheim, Kurt, *Die Antwort ; mit Dokumenten*, Wien, Amalthea, 1996.
- Waldheim, Kurt, *In the eye of the storm : the memoirs*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1985 [alle.: *Im Glaspalast der Weltpolitik*, 1985].
- Wilson, Woodrow, "Addresses: The fourteen points; and the League of nations (1918, 1919)", in: *Nations and identities: classic readings*, éd. par Vincent P. Pecora. Malden, Mass., Blackwell, 2001, pp. 229-23.
- Woodrow Wilson, "Make this League of Nations a vital thing: Address before the second plenary session of the Peace Conference, Paris, January 25, 1919", in: *International Organization*, vol. 10., 1956, 4, pp. 525-528.
- Woodrow Wilson's Case for the League of nations*, éd. par Hamilton Foley, Princeton : Princeton Univ. Pr. [u.a.], 1969.

### 3. Histoire des quelques organisations non-gouvernementales

a) Amnesty International

Amnesty International: Cumulative guide to the microforme collection, Leiden : IDC, 1962-

Amnesty Post ; The World News Network, <http://www.amnestynews.com/>

Country dossiers : [collection of published and unpublished materials in Amnesty International's Research Archives] [Microforme], Zug : Inter Documentation Compagny, 1981-

Rapport ... / Amnesty International, Paris : Mazarine [puis] La Découverte [puis] Ed. francophones d'Amnesty International, 1975-

b) Bureau international de la paix et congrès internationaux de la paix

Bulletin officiel du ... Congrès universel de la paix / publ. par le Bureau international de la paix, [Lieux divers], 1889-1928 (Devient: Documents officiels / Congrès universel de la paix)

Bulletin officiel du XIXe Congrès universel de la paix, tenu à Genève du 22 au 28 septembre 1912, Berne : Bureau international de la paix, [1912]

Bulletin officiel du XXVe Congrès universel de la paix, tenu à Genève du 28 août au 3 septembre 1926, Genève : Bureau international de la paix, [1926?] - Bulletin officiel du ... Congrès universel de la paix 25(1926)

Bulletin officiel du XXVIe Congrès universel de la paix, tenu à Varsovie du 25 au 29 juin 1928, Genève : Bureau international de la paix, [1928] - Bulletin officiel du ... Congrès universel de la paix 26(1928)

Correspondance bi-mensuelle / Bureau international permanent de la paix, Berne : Büchler (Devient: Le mouvement pacifiste : organe du Bureau international de la paix)

Documents officiels / XXIXe Congrès universel de la paix, tenu à Vienne du 4 au 9 septembre 1932 ; [Bureau international de la paix], Genève : Bureau international de la paix, [1932]

Documents officiels / XXVIIe Congrès universel de la paix, tenu à Athènes du 6 au 10 octobre 1929. Genève : Bureau international de la paix, [1930]

Documents officiels / XXVIIIe Congrès universel de la paix, tenu à Bruxelles du 5 au 10 juillet 1931 ; [Bureau international de la paix], Genève : Bureau international de la paix, [1931]

Documents officiels / XXXe Congrès universel de la paix, tenu à Locarno du 1er au 6 septembre 1934 ; [Bureau international de la paix], Genève : Bureau international de la paix, [1934]

Documents officiels / XXXIe Congrès universel de la paix, tenu à Cardiff (Pays de Galles) du 13 au 19 juin 1936 ; [Bureau international de la paix], Genève : Bureau international de la paix, [1936]

Documents officiels / XXXIIe Congrès universel de la paix, Paris, Palais de la Sorbonne et Maison des arts et métiers, 24-29 août 1937 ; [Bureau international de la paix], Paris : Délégation permanente des Sociétés françaises de la paix Conseil national de la paix ; Genève : Bureau international de la paix, [1937]

Documents officiels / XXXIIIe Congrès universel de la paix, tenu à Zurich, Salle du Grand Conseil du 21 au 24 août 1939 ; [Bureau international de la paix], Genève : Bureau international de la paix, [1939]

Ducommun, Elie, 1833-1906, chancelier d'Etat, secrétaire général du Bureau international de la paix, prix Nobel de la paix en 1902 / [éd. par] Roger Durand ; en collab. avec Colin Archer... [et al.], Genève : Association "Genève : un lieu pour la paix", 2002

International Peace Bureau, Centenary exhibition, 1892-1992 : catalogue / prepared by Verdiana Grossi ; United Nations Office at Geneva, International Peace Bureau, Genève : United Nations Office at Geneva, 1992

Le Bureau international permanent de la paix et le pacifisme international (1891-1898) / Verdiana Grossi, Genève, 1978

Le Comité directeur du Bureau International de la Paix dans les Balkans (13 au 30 octobre 1929) / [H. Golay], Dôle-du-Jura : E. Goeury, 1929

Le mouvement pacifiste : organe du Bureau international de la paix, Berne : Bureau international de la paix (Fait suite à: Correspondance bi-mensuelle / Bureau international permanent de la paix)

Les origines du Bureau international de la Paix à Berne / Fredrik Bajer, Berne : W. Wälchli, 1904

L'organisation de la paix / Emile Arnaud, Berne ; Paris ; Bruxelles : Bureau Intern. de la Paix, 1899

Pax mundi : livre d'or de la paix : enquête universelle de la Ligue mondiale pour la paix sous le haut patronage de son Comité d'honneur, avec l'approbation de la Société des nations, du Bureau international du travail et de la Cour permanente de justice internationale, Genève : Paxunis, 1932

Rapport sur son activité en 1935 / Bureau international de la paix, [S.l.] : [s.n.], [1936]

Résolutions adoptées de 1843 à 1931 par les Congrès universels de la paix concernant le désarmement / Bureau international de la paix, Genève : Bureau international de la paix, [1931?]

Résolutions adoptées par le XXIIe Congrès universel de la paix, tenu à Londres du 25 au 28 juillet 1922, In: Le mouvement pacifiste. - Berne. - 1922, no 8/9, p. 104-108

Résolutions du XVme Congrès universel de la paix : (Milan, 15-22 septembre 1906) / Bureau international permanent de la paix à Berne, [Berne] : [Büchler], [1906]

XXIVe Congrès universel de la paix, Paris, Palais de la Sorbonne, 1er au 6 septembre 1925 : documents officiels, Paris : Délégation permanente des Sociétés françaises de la paix ; Genève : Bureau international de la paix, 1926, Bulletin officiel du ... Congrès universel de la paix 24(1925)

#### c) Bureau international de l'éducation

Education, travail et paix : conférence donnée le 19 avril 1928, à l'Aula de l'Université de Genève / Albert Thomas, Genève : Bureau international d'éducation, 1928

Eijkman, Pieter Hendrik, L'internationalisme scientifique : (sciences pures et lettres), avec un avant-propos de Paul S. Reinsch, La Haye 1911.

La paix et l'éducation / Maria Montessori, Genève : Bureau international d'éducation, 1932

La paix par l'école : travaux de la conférence internationale tenue à Prague du 16 au 20 avril 1927 / [éd.]: Pierre Bovet, Genève : Bureau international d'éducation ; Prague : Société pédagogique Comenius, [1927]

La pédagogie de la paix et les problèmes internationaux d'après-guerre en Roumanie / par Constantin Kiritzescu, Genève : Bureau international d'éducation, 1930

#### d) Comité international de la Croix-Rouge

Bulletin / Comité international de la Croix-Rouge, Genève : Division de presse du CICR, 1976-1993

Bulletin international des sociétés de la Croix-Rouge / Comité international de la Croix-Rouge, Genève : Comité international, 1886-1955

Bulletin international des sociétés de secours aux militaires blessés / publ. par le Comité international [de la Croix-Rouge], Genève : Comité international, 1869-1885

Revue internationale de la Croix-Rouge = International review of the Red Cross / Comité international de la Croix-Rouge, Genève : Comité international de la Croix-Rouge, 1919-2004

Table générale des matières contenues dans les trente premières années du "Bulletin international des sociétés de la Croix-Rouge", Genève : Impr. I. Soullier, 1900

#### e) Femmes et paix

"Pax international" : bulletin mensuel de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Genève : Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, 1925-1934 [aussi en anglais et en allemand]

16th International Congress of the Women's international League for peace and freedom, The Hague, 16th-31st July 1966, Geneva : International headquarters, [ca 1966]

21st International Congress of the Women's International League for Peace and Freedom : Hamden, August 19-23, 1980, Geneva : International Headquarters, [1980?]

Eighteenth Congress of the Women's International League for Peace and Freedom : New Delhi, India, 28 December 1970 to 2 January 1971, Geneva : International Headquarters, [1971]

Impérialisme économique et impérialisme colonial / Ve Congrès de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Dublin 8-15 Juillet 1926, Genève [etc.] : Secrétariat international, [1926]

International peace update / publ. by the Women's International League for Peace and Freedom, Geneva : Women's International League for Peace and Freedom, 1995-

La lutte contre les stupéfiants : conférence internationale tenue à Genève en avril 1930 et organisée par la Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté, Genève : Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté, [1930]

L'école d'été de la Section bulgare de la L.I.F.P.L., Sofia, 1930 / Section bulgare de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Sofia, 1931

Pax et libertas / publ. by the Women's International League for Peace and Freedom, Geneva : Women's International League for Peace and Freedom, 1950-1994

Pax international / publ. monthly by the Women's International League for Peace and Freedom, Geneva : Women's International League for Peace and Freedom, 1925-1950 [English ed.]

Quelques considérations sur les méthodes de règlement des conflits internationaux appliquées aux conflits sociaux / [G. Duchêne], Paris : Imp. d'Éditions, [1930]

Rapport du Congrès international de femmes, Zurich, mai 12-17, 1919, Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté, Genève : Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté, [1919?]

Report of the fifth Congress of the Women's International League for Peace and Freedom, Dublin, July 8 to 15, 1926, Geneva : International Headquarters, [1926?]

Report of the fourth Congress of the Women's International League for Peace and Freedom, Washington, May 1 to 7, 1924, Geneva : International Headquarters, [1924?]

Report of the ninth Congress of the Women's International League for Peace and Freedom, Luhacovice, Czechoslovakia, July 27th to 31st, 1937, Geneva : International Headquarters, [1937?]

Report of the seventh Congress of the Women's International League for Peace and Freedom, Grenoble, May 15th to 19th, 1932, Geneva : International Headquarters, [1932?]

Report of the third International Congress of Women, Vienna, July 10-17, 1921 / Women's International League for Peace and Freedom, Geneva : Women's International League for Peace and Freedom, [1921?]

Report of the W.E.L.P.F. delegation to China / Camille Drevet and Edith M. Pye, Genève : Women's int. league for peace and freedom, 1928

Résolutions adoptées, Comité international de femmes, Amsterdam : Concordia, [1915]

Resolutions of the Prague Congress of the Women's International League for Peace and Freedom, August 24th to 28th 1929 : with the constitution, rules of order, commissions and adresses of national sections, Geneva : International Headquarters, [1929]

Resolutions of the Zurich Congress, 1919. Resolutions of the Hague Congress, 1915. Constitution of the W.I.L.P.F. / Women's International League for Peace and Freedom, Geneva : Women's International League for Peace and Freedom, [1919?]

Resolutions passed at the Third International Congress of the Women's International League for Peace and Freedom, Vienna, July 10-17, 1921, Vienna : O. Maass, [1921]

The Women's International Congress : towards peace and freedom, London, s.e., [1919]

XIIth International Congress of the Women's International League for Peace and Freedom, Paris, August 4th-8th, 1953, Geneva : International Headquarters, [1953?]

XIth International Congress of the Women's International League for Peace and Freedom at Copenhagen, August 15th-19th, 1949, Geneva : International Headquarters, [1949?]

Xth Congress of the Women's International League for Peace and Freedom at Luxembourg, August 4th-9th, 1946, Geneva : International Headquarters, [1946?]

f) Human Rights Watch

Human Rights Watch World Wide, <http://www.hrw.org/>

Human rights watch world report, Human Rights Watch, New Haven ; London ; Yale Univ. Press, 1990->

g) Interparliamentary Union

Inter-parliamentary bulletin, Geneva : Inter-Parliamentary Union, 1932-

La conférence interparlementaire franco-allemande de Berne / par Albert Gobat, Berne : Impr. G. Grunau, 1913 (=Publications du Bureau international de la paix)

The conditions of a lasting peace : a statement of the work of the Union / by Chr. L. Lange ; Interparliamentary Union, Kristiania : Interparliamentary Bureau, 1917

The Inter-Parliamentary Union : its work, and its present organization / publ. by the Interparliamentary Bureau, Bruxelles [etc.] : Misch & Thron, 1910

h) Ligue des droits de l'homme

Bulletin officiel de la Ligue des droits de l'homme : publication bimensuelle, Paris : Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, 1901-1917 ; à partir de 1918 : Bulletin des droits de l'homme

Enquête de la Ligue des droits de l'homme, [S.l.] : [s.n.], [ca 1900].

Les cahiers des droits de l'homme : revue tri-mensuelle pour les ligueurs, Paris : Ligue des droits de l'homme [Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen], ca. 1889 – ca. 1900

Retour de Moscou : les archives de la Ligue des droits de l'homme, 1898-1940 / sous la direction de Grégory Cingal et Sonia Combe ; préface de Michel Tubiana, Paris : La Découverte : BDIC, 2004

i) Ligue des sociétés de la Croix Rouge

Bulletin de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, Genève : Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, 1919-1921

Bulletin de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, Paris [puis] Genève : Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, 1933-1946

Bulletin international d'hygiène de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, Genève : Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, 1949-[?]

Revue et bulletin d'information de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge : publication mensuelle, Paris : Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, 1931-1932

Vers la santé, Paris : Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, 1922-1930

j) Ligues pour la Société des nations

Annuaire des Associations Internationales pour la Paix et la Société des Nations / publ. par le Bureau international permanent de la paix, Dôle

Schriften der Deutschen Liga für Völkerbund, Berlin : F. Vahlen (s.a.)

Statuts de l'Association nationale suisse pour la Société des Nations (Ligue pour la paix et la Société des Nations), [Suisse?], [1920]

#### k) Paneuropa-Union

Coudenhove-Kalergi, Richard Nikolaus, Paneuropa: Wien: Paneuropa-Verlag, 1923.

Coudenhove-Kalergi, Richard Nikolaus, Kampf um Paneuropa, Wien, Leipzig: Paneuropa-Verlage, 1925-28.

Coudenhove-Kalergi, Richard Nikolaus, Praktischer Idealismus : Adel, Technik, Pazifismus, Wien ; Leipzig : Paneuropa-Verl., 1925

Coudenhove-Kalergi, Richard Nikolaus, Held oder Heiliger, Wien [etc.] : Paneuropa Verl., 1927

Coudenhove-Kalergi, Richard Nikolaus, Europa erwacht ! Zürich [etc.] : Paneuropa-Verlag, 1934

Coudenhove-Kalergi, Richard Nikolaus, Totaler Staat, totaler Mensch, Wien : Paneuropa-Verlag, 1937

Coudenhove-Kalergi, Richard Nikolaus, Kommen die Vereinigten Staaten von Europa ? Glarus : Paneuropa Verlag, cop. 1938

IV. Paneuropa-Kongress Wien, 16. bis 19. Mai 1935, Haus der Bundesgesetzgebung, Zürich [etc.] : Paneuropa Verl., [1935]

Paneuropa, Wien : Paneuropa-Verlag, 1924-1938.

#### l) Save the Children Fund

The declaration of Geneva / Save The Children Fund, London : Save The Children Fund, [ca 1924]

The white flame : the story of the Save the Children Fund / by Dorothy F. Buxton (Mrs. Charles Roden Buxton) and Edward Fuller ; with an introd. by Philip Gibbs, London [etc.] : Longmans Green and Co. : The Weardale Press, 1931

#### m) World Wildlife Fund

IV bulletin / publ. par l'Institut de la Vie, en collaboration avec le World Wildlife Fund Genève, Genève : Institut de la Vie Suisse, 1972-1973

The ark under way : second report of the World Wildlife Fund : 1965-1967 / ed. by Fritz Vollmar, London : Collins, 1967

The launching of a new ark : first report of the President and trustees of the World Wildlife Fund : 1961-1964 / ed. by Peter Scott, London : Collins, cop. 1965

World Wildlife Fund review, Gland : WWF International, 1978-80 (Fait suite à: Annual report / World Wildlife Fund, 1960s?-)

World Wildlife Fund Twentieth anniversary review, Gland : WWF International, [1981]

WWF news : international newspaper of the World Wildlife Fund, Morges ; [then] Gland : World Wildlife Fund, 1979-2001

#### 4. Histoire économique, financière et du développement

*European historical statistics : 1750-1970*, éd. par Brian Mitchell, London : Macmillan ; New York : Columbia University Press, 1978.

*Human Development Reports, (ressource électronique)*, New York, United Nations Development Programme Human Development Report Office, 2003.

*Documents on British economic and social history: Book 1, 1750-1870 : Britain becomes the workshop of the world*, édité par Peter Lane, London ; Basingstoke : Macmillan, 1975

*Documents on British economic and social history: Book 2, 1870-1939 : The decline and fall of British economic supremacy*, édité par Peter Lane London ; Basingstoke : Macmillan, 1973

*Documents on British economic and social history: Book 3, 1945-1947*, édité par Peter Lane, London ; Basingstoke : Macmillan, 1973

*Documents of European Economic History*, 3 vols., édité par Sidney Pollard, Colin Holmes, London : E. Arnold, 1968-1973

Maurepas, Arnaud de, *Economie et finances au XIXe siècle : guide du chercheur, 1789-1870*, préf. de Jean Tulard ; introd. de Guy Antonetti, Paris : Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, 1998 (= Histoire économique et financière de la France. Sources)

Etemad, Bouda, *Les sources statistiques rétrospectives internationales et nationales du XIXe et du XXe siècles*, Genève : Centre d'histoire économique internationale, cop. 1992

Mitchell, Brian, *European Historical Statistics 1750-1975*, Alphen aan den Rijn, Rockville Md. : Sijthoff and Noordhoff; London : Macmillan, 1981.

Mitchell, Brian, *International Historical Statistics : Africa, Asia & [and] Oceania, 1750-1993*, 3rd edition, New York : Stockton Pr. ; London [etc.] : Macmillan, 1998.

Mitchell, Brian, *International Historical Statistics : the Americas, 1750-1993*, 4th edition, London [etc.] : Macmillan ; New York : Stockton Pr., 1998.

UNECE *Statistical Survey of Europe*.

IMF, *International Financial Statistics*.

WTO/GATT, *International Trade Statistics*.

Ministères de l'Economie, des Finances et du Budget, *Histoire économique et financière de la France. Sources*, Paris : Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, 1993- (économie et finances de la France, du 16e au 20e s., documents).

*The agricultural revolution : changes in agriculture 1650-1880*, ed. and with an introd. by G.E. Mingay, London : A. & C. Black, 1977 (=Documents in economic history)

*Emigration from Europe : 1815-1914 : select documents*, edited by Charlotte Erickson, London : A. and C. Black, 1976

*Trente années d'Afrique*, sous la dir. de Jacques Alibert, Paris : La Documentation française, 1992

## 5. Collections des traités et conventions internationaux

*Consolidated Treaty Series, 1648-1919*, Dobbs Ferry 1969-.

*Politische Verträge: eine Sammlung von Urkunden = Traités politiques: Recueil de documents (1919-1940)*, Berlin, C. Heymanns, 1936-40.

*Recueil de traités [Martens] d'alliances, de paix ... et plusieurs autres actes servant à la connaissance de relations étrangères des puissances et Etats en Europe, 1761-1945*, Göttingen, Libr. de Dieterich, 1802-1944.

*Recueil des traités : traités et engagements internationaux enregistrés par le Secrétariat de la Société des Nations = Treaty Series : treaties and international engagements registered with the Secretariat of the League of Nations*, Genève, 1927-1946.

*Traités multilatéraux déposées auprès du Secrétaire general = Multilateral treaties deposited with the Secretary-General*, New York, 1982-.

*Treaty Series : treaties and international engagements registered or filed and recorded with the Secretariat of the United Nations = Recueil des traités ...*, New York 1946-.

*United Nations Treaty Collection (UNTC)*, <[http: online: //untreaty.un.org](http://untreaty.un.org)>





**PRINCIPES GÉNÉRAUX ET MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX PROJETS DE RECHERCHE EN BARI  
ANNÉE ACADÉMIQUE 2014-2015**

**RAPPEL DE CERTAINS ARTICLES DU RÈGLEMENT D'ÉTUDES DU BARI EN VIGUEUR**

**Article 23 al. 1 :** « Les directives relatives aux modalités d'élaboration et d'évaluation des projets de recherche sont approuvées par le Collège des professeurs. »

**Article 23 al. 2 :** « L'inscription au projet de recherche requiert l'acquisition d'un minimum de 30 crédits dans la discipline choisie. »

**Article 23 al. 3 :** « L'évaluation du projet de recherche porte sur la qualité du travail effectué par l'étudiant, le travail écrit et éventuellement sur sa soutenance orale; elle est sanctionnée par une seule note comprise entre zéro (nul) et 6 (très bien). Les crédits du projet de recherche sont acquis uniquement si la note attribuée est égale ou supérieure à 4.00. En cas d'échec, soit lors de l'obtention d'une note inférieure à 4.00, une nouvelle version du travail écrit peut être présentée, sous réserve du délai d'obtention du Baccalauréat universitaire. Un second échec est éliminatoire. »

**Article 24 al. 1 :** « Subit un échec définitif à la deuxième partie et est éliminé du GSI:

- b) l'étudiant qui, compte tenu des articles 21, 22 et 23 du présent Règlement, n'a pas obtenu les crédits correspondants après deux inscriptions à un enseignement ou qui a subi deux échecs au projet de recherche ; »

**Article 22 al. 2 :** « L'étudiant qui obtient une note inférieure à 4.00 mais égale ou supérieure à 3.00 peut demander à conserver sa note. La note et les crédits afférents sont alors définitivement acquis et l'examen ne peut pas être présenté à nouveau. Cette faculté est limitée à un total de 12 crédits et ne s'applique pas aux crédits relatifs au projet de recherche. »

**PRINCIPES GÉNÉRAUX ET MODALITÉS D'INSCRIPTION AU PROJET DE RECHERCHE (PDR)**

Pour que l'inscription au PDR puisse être admise par le GSI, il est impératif que les étudiant-e-s aient acquis au préalable un minimum de 30 crédits dans la discipline du PDR parmi lesquels les pré-requis spécifiques éventuels. Les crédits acquis en 1<sup>ère</sup> partie sont pris en compte.

Depuis l'année académique 2011-2012, l'étudiant-e ne s'inscrit qu'une seule fois par année académique au PDR sur le portail <http://portail.unige.ch>. Une inscription sur la plateforme Chamilo n'a aucune valeur officielle.

Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de prendre connaissance et de respecter les directives sur les Projets de recherche.

L'inscription sur le portail <http://portail.unige.ch> peut s'effectuer au semestre d'automne ou au semestre de printemps, conformément au calendrier du GSI. Pour pouvoir rendre le PDR lors de la session extraordinaire, il est impératif de s'y être inscrit-e au préalable au semestre d'automne ou au semestre de printemps.

Si l'étudiant-e procède à son inscription et ne rend pas son PdR, son relevé de notes ne fera pas état de son inscription. La note n'apparaîtra sur le relevé de notes qu'au moment où l'étudiant-e rend son PdR (tentative notée).

Seules deux tentatives notées sont autorisées sur l'ensemble du cursus.

#### CAS DE FIGURE

##### **L'étudiant-e souhaite s'inscrire au PdR durant l'année académique 2014-2015:**

L'étudiant-e devra procéder à son inscription au PdR en automne ou au printemps. Si l'inscription a lieu en automne, il-elle pourra le rendre en automne, au printemps ou lors de la session extraordinaire. Si l'inscription a lieu au printemps, il-elle pourra le rendre au printemps ou lors de la session extraordinaire.

##### Cas de figure 1 :

Obtention d'une note minimale de 4.00 en automne, au printemps ou lors de la session extraordinaire → les crédits sont définitivement acquis.

##### Cas de figure 2 :

Obtention d'une note inférieure à 4.00 en automne (si 1<sup>ère</sup> tentative) → il-elle pourra rendre son ultime version au printemps, lors de la session extraordinaire ou lors d'une année académique ultérieure sous réserve du délai d'obtention de son grade.

##### Cas de figure 3 :

Obtention d'une note inférieure à 4.00 au printemps (si 1<sup>ère</sup> tentative) → il-elle pourra rendre son ultime version lors de la session extraordinaire ou lors d'une année académique ultérieure sous réserve du délai d'obtention de son grade.

##### Cas de figure 4:

Obtention d'une note inférieure à 4.00 lors de la session extraordinaire (si 1<sup>ère</sup> tentative) → il-elle pourra rendre son ultime version lors d'une année académique ultérieure sous réserve du délai d'obtention de son grade.

##### Cas de figure 5:

Non soumission du PdR durant l'année 2014-2015 ni durant les années académiques précédentes → l'étudiant-e bénéficie toujours de ses deux tentatives notées sous réserve du délai d'obtention de son grade.

**Rappel :** en cas de note inférieure à 4.00 au PdR lors de sa deuxième tentative, l'étudiant-e sera éliminé-e du GSI (art. 24 al. 1 b) du Règlement d'études du BARI).